

APPEL D'OFFRES

4^E APPEL D'OFFRES – MODIFICATION ET ENTRETIEN DE LA REMONTÉE MÉCANIQUE T-BAR - SKI LA TUQUE

VLT-2021-006

Ville de La Tuque recevra au bureau du directeur général adjoint et greffier, situé à l'hôtel de ville au 375, rue Saint-Joseph, La Tuque G9X 1L5 avant **14 h 30, le mercredi 31 mars 2021**, des soumissions pour la modification et l'entretien de la remontée mécanique de type T-Bar de son centre municipal de ski (Ski La Tuque) ainsi que la certification de conformité des travaux effectués par un(e) ingénieur(e) membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.ca en indiquant le numéro de l'avis **VLT-2021-006**. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

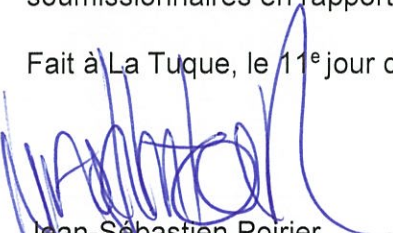
La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Les soumissions devront être présentées sur les documents prévus à cet effet et transmis dans des enveloppes scellées, portant l'inscription « **4^E APPEL D'OFFRES – MODIFICATION ET ENTRETIEN DE LA REMONTÉE MÉCANIQUE T-BAR - SKI LA TUQUE – VLT-2021-006** » et adressées à l'attention de :

Ville de La Tuque
Monsieur Jean-Sébastien Poirier, directeur général adjoint et greffier
Service du greffe
375, rue St-Joseph
La Tuque (Québec) G9X 1L5

Les soumissions seront ouvertes publiquement à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration fixée pour leur réception. Les gens auront également la possibilité d'assister par téléphone à la date et heure prévue. La Ville de La Tuque ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à déboursier aucuns frais encourus par le ou les soumissionnaires en rapport avec la préparation de la soumission.

Fait à La Tuque, le 11^e jour du mois de février 2021.



Jean-Sébastien Poirier
Directeur général adjoint et greffier

**POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA LE 15 FÉVRIER 2021**

POUR PARUTION DANS LE SEAO